



Direction générale territoires

Délégation Châteaubriant

Service aménagement

Unité voies navigables

Référence : SAC/VNSH/AU0014

Affaire suivie par :
Stéphane HAMON

Nozay, le 09 juin 2024

CANAL DE NANTES À BREST

AVIS AUX USAGERS

ORIGINE : Conseil Départemental de Loire-Atlantique
Délégation Châteaubriant
Service aménagement
Unité Voies Navigables et Milieux Naturels

EMPLACEMENT : Canal de Nantes à Brest

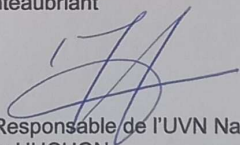
FAIT A SIGNALER : Restriction Navigation bief N°8

DATE : À compter de ce jour, jusqu'à nouvel avis

Les usagers du Canal sont informés que le niveau d'eau est inférieur à l'étiage (niveau normale de navigation) sur la Section de l'écluse N°8 de la Remaudais à l'écluse N°7 du Pas d'Héric. Le **mouillage** est de l'ordre de **1.00m** sur ce bief N°8.

Une vigilance particulière est demandée aux navigants qui sont invités à réduire leur vitesse en raison de cette restriction, jusqu'à nouvel avis.

Pour le Président du conseil départemental
Pour le Chef du service aménagement de la délégation de
Châteaubriant


Le Responsable de l'UVN Nantes
Marc HUCHON

Adresse postale :
Délégation Châteaubriant
10 Bât. B rue d'Ancenis - CS 20129
44144 CHATEAUBRIANT CEDEX
Tél. 02 44 44 11 00
delegation-chateaubriant@loire-
atlantique.fr
www.loire-atlantique.fr